

**UNION ECONOMIQUE ET MONETAIRE
OUEST AFRICAINE**

La Commission



**REUNION INSTITUTIONNELLE
DE CONCERTATION UEMOA-CEDEAO**

**INTERVENTION DE S.E. M. SOUMAÏLA CISSÉ
PRÉSIDENT DE LA COMMISSION DE L'UNION ÉCONOMIQUE ET
MONÉTAIRE OUEST AFRICAINE (UEMOA)**

Ouagadougou, le 20 octobre 2008

Monsieur le Président de la Commission de la CEDEAO,

Messieurs les Commissaires de l'UEMOA et de la CEDEAO,

**Madame et Messieurs les Coordonnateurs du Secrétariat Technique
Conjoint UEMOA-CEDEAO,**

Mesdames et Messieurs les Directeurs et Chefs de services,

Mesdames, Messieurs,

Je voudrais, avant tout, souhaiter à nos hôtes, une cordiale bienvenue à la Commission de l'UEMOA et un bon séjour à Ouagadougou.

Monsieur le Président de la Commission de la CEDEAO et très cher frère,

Je me réjouis tout particulièrement de vous accueillir ce matin dans cette maison commune de l'intégration.

La qualité des rapports entre nos deux institutions est à l'image des rapports qui existent entre leurs responsables respectifs.

L'excellence de notre coopération se manifeste à travers la vitalité, le dynamisme et l'exemplarité du partenariat entre l'UEMOA et la CEDEAO.

Ce partenariat s'est trouvé dynamisé lors du Sommet de 1999, à Lomé, où les Chefs d'Etat et de Gouvernement de nos deux institutions ont balisé l'objectif majeur d'accélération de l'intégration en Afrique de l'ouest.

Pour la réalisation de cet objectif, l'UEMOA et la CEDEAO ont ainsi formalisé leur relation en signant un Accord de coopération, le 05 mai 2004, à Abuja, au Nigéria.

Cet Accord a institué un **Secrétariat technique Conjoint** pour coordonner le processus de convergence entre nos deux Organisations.

Les réunions du STC, et les rencontres institutionnelles de haut niveau qui les suivent, sont extrêmement importantes pour la conduite et l'avancée harmonieuses des processus d'intégration similaires dans lesquels nous sommes engagés dans notre région.

Elles constituent même un temps fort de notre engagement dans ce sens et notre commune ferme volonté de maintenir le cap.

Ces séances fort utiles constituent, en effet, la clé de voûte de cette dynamique de concertation et de dialogue permanents.

Parmi les nombreux résultats enregistrés sur le chemin de la convergence, je voudrais citer particulièrement l'élaboration et l'adoption conjointes du Document de stratégie régionale de croissance et de réduction de la pauvreté en Afrique de l'ouest.

Ce Document décline la stratégie concertée d'accélération de l'intégration, sur la base d'une perception commune des défis auxquels notre région est confrontée et d'une recherche constante de synergies dans la conduite des actions.

Ces rencontres périodiques offrent également l'opportunité d'approfondir certaines questions spécifiques.

Je voudrais, à cet effet, féliciter les organisateurs et les participants à la réunion du **Secrétariat technique Conjoint**, pour la pertinence des réflexions qu'ils nous soumettent.

Ces réflexions portent aujourd'hui sur l'approfondissement du processus d'intégration et la mise en œuvre des programmes régionaux et des négociations APE.

Avant d'entrer dans le vif du sujet, je voudrais rappeler quelques aspects qui me paraissent essentiels :

- **sur les enjeux de l'approfondissement des processus d'intégration** : nos deux Organisations, avec le soutien de leurs partenaires, ont élaboré et mettent en œuvre, depuis plus d'une décennie, pour l'UEMOA, depuis plus de trois de décennies pour la CEDEAO, des réformes dans tous les domaines : politique, économique, social et culturel... Le défi pour la présente décennie est d'assurer l'appropriation effective de ces réformes par les Etats, mais bien plus, d'ancrer l'intégration dans le vécu quotidien des populations. Ainsi, c'est tout à l'honneur de nos deux Organisations d'avoir pris la mesure du défi : la CEDEAO, à travers la vision 2020, dite « CEDEAO des peuples », et l'UEMOA, à travers le Programme Economique Régional (PER). Pour relever ces défis, il est impérieux de parvenir à une rationalisation des ressources et des efforts à travers un cadre de concertation des Organisations d'intégration de notre région. De même, il y a la nécessaire implication de la société civile et des Acteurs non-étatiques, de façon globale, dans le processus d'intégration, par le renforcement de leurs capacités, la mise en place de mécanismes participatifs appropriés et la sensibilisation sur les enjeux et les résultats du processus ;

- **sur la mise en œuvre des programmes régionaux** : les programmes régionaux sont, par essence, complexes en raison notamment de leur envergure (couverture géographique étendue à la CEDEAO + la Mauritanie) et de la multitude des acteurs (Organisations régionales, Organisations spécialisées, Etats, Acteurs non-étatiques, Agences d'exécution...). Dans ce contexte, la conduite de l'action reste un défi. La réponse à ce défi confère à la coordination interne et régionale une importance essentielle. Les mécanismes de cette coordination existent ; il nous revient de donner plus de vigueur et de dynamisme aux services administratifs engagés dans la coordination et au STC en leur accordant des moyens conséquents et en apportant notamment à ce dernier toute l'impulsion politique nécessaire. Le renforcement du dialogue et de la communication entre nos services et notamment entre nos cadres en charge du suivi et de la coordination de nos actions ainsi que la tenue régulière, dans toute la mesure du possible, des réunions institutionnelles de haut niveau sont des moyens efficaces de cette impulsion politique ;

- **sur les négociations APE** : l'idée n'est pas de s'appesantir sur l'évolution des négociations et de noter les avancées et les difficultés. Mais de souligner quelques questions urgentes de l'heure : le Programme APE pour le développement (PAPED) et surtout le Fonds régional APE (FRAPE). Je voudrais indiquer que l'APE apparaît à la fois comme un défi et une opportunité dans le contexte actuel de la structure des économies de la région marquée par une grande fragilité due à des faiblesses structurelles et une faible capacité d'offre. Le PAPED, qui est une initiative de la région, répond, en conséquence, à la nécessité de minimiser les risques potentiels et de maximiser les opportunités offertes par l'Accord, en d'autres termes, d'assurer la prise en compte de la dimension développement de l'APE. J'engage, en conséquence, nos cadres, à poursuivre diligemment l'élaboration de ce programme. S'agissant du Fonds régional APE, il me semble, **Monsieur le Président**, que nous devrions, ici même, prendre une décision sur l'ancrage institutionnel de ce Fonds, de sorte à permettre la poursuite de l'étude destinée à appuyer la création dudit Fonds. Je pense que vous conviendrez avec moi qu'il serait convenable de garder toute leur place à nos deux Commissions dans le mécanisme institutionnel à mettre en place.

Monsieur le Président,

Messieurs les Commissaires,

Mesdames et Messieurs les cadres,

La réflexion est que la conclusion envisagée d'un APE entre la région Afrique de l'Ouest et l'Union Européenne, à l'horizon 2009, plonge nos deux Commissions au cœur d'une problématique qui, à défaut d'être nouvelle, est rendue épineuse par l'urgence des questions à résoudre et les enjeux qui en découlent.

Les éléments de cette problématique sont clairs :

Comment répondre aux préoccupations relatives à l'insertion harmonieuse des économies de notre zone dans l'économie mondiale ?

Comment, en d'autres termes, construire une capacité d'offre permettant une participation bénéfique au commerce international ?

Comment assurer à nos Etats une compensation économique après la fin des compensations financières ?

Comment élever l'intégration au même niveau que les attentes légitimes de nos populations ?

Comment rendre visible et palpable l'intégration aux yeux des populations ?

Ce questionnement est sûrement celui de l'ensemble des cadres et de nos deux institutions et celui également de nos Etats membres.

Une intégration dynamique et cohérente de notre région constitue la réponse appropriée à ces difficultés ;

Nous pouvons, nous devons relever le défi...

Connaissant la plupart des cadres ici présents, et, surtout, convaincu de leur engagement, je reste pleinement... confiant.

Sur ce, **Monsieur le Président de la Commission de la CEDEAO, Madame, Messieurs**, je déclare ouverte la réunion institutionnelle de concertation UEMOA CEDEAO !

Je vous remercie de votre aimable attention.